

Emplois francs :

jusqu'à 15 000 euros d'aide pour votre entreprise



Montant de l'aide

En CDI 5 000€
par an pendant trois ans.

En CDD 2 500€
par an pendant deux ans.

L'éligibilité vaut également :

- pour un Contrat de sécurisation professionnelle
- en cas de renouvellement d'un CDD
- en cas de transformation d'un CDD en CDI.

Retrouvez la [liste des Quartiers Prioritaires de la ville](#) en Ile-de-France.

Bénéficiez d'une prime pour l'embauche d'un demandeur d'emploi résidant dans un quartier prioritaire de la ville, quel que soit son âge ou son niveau de diplôme.

5 raisons de recruter en Emplois francs

1- L'aide financière peut atteindre 15 000 €.

2- Tous les emplois sont éligibles.

Vous pouvez recruter en Emplois francs sur tous les métiers de votre entreprise.

3- Tous les employeurs sont concernés.

Toutes les entreprises et toutes les associations affiliées à l'assurance-chômage peuvent recourir aux Emplois francs.

4- Un critère simple : le lieu de résidence.

La seule condition pour bénéficier du dispositif est de recruter un demandeur d'emploi résidant dans un quartier éligible.

5- Tous les quartiers de la Politique de la ville sont maintenant éligibles.

Le périmètre des quartiers éligibles aux Emplois francs a été élargi. La totalité des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) d'Ile-de-France sont concernés.